

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Conseil d'administration

Séance du 21 novembre 2011

**Point n° 2
Délibération n°2011-23**

**Constitution du Bureau du Conseil d'administration
de l'établissement public Parcs nationaux de France**

Vu le code l'environnement, notamment ses articles L.331-29 et R.331-81

Vu le règlement intérieur de l'établissement public Parcs nationaux de France, approuvé par délibération en date du 5 décembre 2006 et modifié en dates des 19 novembre 2008 et 7 avril 2010 ;

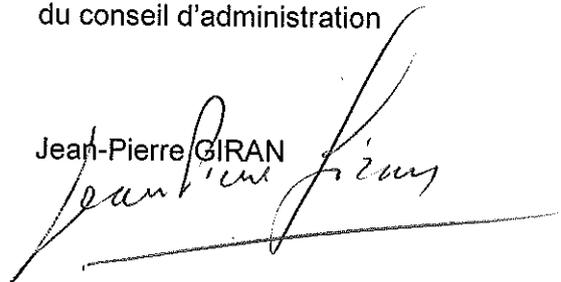
Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, constitue le bureau comme suit :

PNF	Jean-Pierre GIRAN	Président CA de PNF
PNM	Alain BRANDEIS	Directeur PN Mercantour
PNG	Ferdy LOUISY	Président PN Guadeloupe
PNE	Christian PICHOU	Président PN Ecrins
PNC	Jacques MERLIN	Directeur PN Cévennes
PAG	Frédéric MORTIER	Directeur PA Guyane
PNPC	Guillaume SELLIER	Directeur PN Port-Cros
PNP	Gilles PERRON	Directeur PN Pyrénées
PNRUN	Marylène HOARAU	Directrice PN Réunion
PNV	Emmanuel MICHAU	Directeur PN Vanoise

Fait à Montpellier le 21 novembre 2011

Le Président
du conseil d'administration

Jean-Pierre GIRAN



Le Directeur de Parcs nationaux
de France

Jean-Marie PETIT

